

ARRÊTÉ N° AG 02-2024
PORTANT MODIFICATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
A L'OCCASION DE TRAVAUX 1 RUE DE LA VACHÈRE - JEUDI 25 JANVIER 2024

Le Maire d'AVALLON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté AG73/2018 du 28 mars 2018 modifié et complété portant réglementation générale de la circulation dans la ville d'AVALLON,

Vu la demande de Enedis, 140 avenue Jean Lolive – 93691 PANTIN, en date du 8 janvier 2024, d'intervenir sur le câblage réseau au moyen d'une nacelle, 1 rue de la Vachère à Avallon,

Considérant que de ce fait, il y a lieu de prendre toutes les dispositions particulières et utiles en vue d'assurer la protection et la sécurité durant les travaux.

ARRÊTE

Article 1

La circulation est interdite Rue de la Vachère, à tous véhicules hormis ceux de l'entreprise intervenante.

Article 2

Le stationnement est interdit Rue de la Vachère, afin de permettre les travaux nécessitant l'utilisation d'une nacelle 4x4. En application de l'article R. 417-10 du Code de la Route, les véhicules en infraction pourront faire l'objet d'une mise en fourrière aux dépens du titulaire.

Article 3

Les dispositions ci-dessus s'appliquent Jeudi 25 Janvier 2024 de 8h00 à 19h00.

Article 4

La signalisation temporaire est mise en place par l'entreprise intervenante.

Article 5

Madame le Maire d'Avallon et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans les formes légales, affiché aux endroits habituels, ainsi que de part et d'autre des extrémités du chantier, et transmis aux intéressés.

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois après sa publication. Il peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte certifié exécutoire
Non soumis au contrôle de légalité
Publié le **12 JAN. 2024**

AVALLON, le 8 Janvier 2024
Le Maire,



Jamilah HABSAOUI